

Organiser la simulation de la négociation.

Le planning est très court donc il est très important de respecter les temps de paroles et de faire comprendre aux étudiants qu'ils doivent respecter ces temps. C'est d'ailleurs cohérent avec le déroulé des négociations où le chef de séance régule la parole strictement pour s'assurer que tout le monde participe et éviter les obstructions.

Le planning proposé est le suivant pour un TD de 90 minutes :

Minutes 0 à 10 : QCM et ramassage des copies du QCM.

Minutes 10 à 25 : Distribution du document général à tout le monde et des fiches acteurs spécifiques à chaque groupe. Les étudiants en prennent connaissance et discutent entre eux d'une stratégie de négociation.

Minutes 25 à 45 : Premier round de négociation entre les pays

Minutes 45 à 55 : Pause dans les négociations. Chaque groupe revoit sa stratégie

Minutes 55 à 75 : Second round de négociation

Minutes 75 à 80 : Signature du texte final par l'ensemble des membres.

Minutes 80 à 90 : En fonction du texte final, on projette au tableau la trajectoire de réchauffement qui serait atteinte selon les termes de cet accord (grâce à la simulation <https://c-roads.climateinteractive.org/scenario.html?v=24.3.0&mode=1r&lang=fr>). Ensuite discuter avec les étudiants de leur ressenti par rapport à cet accord et au déroulé de la séance.

Introduction de la séance et principes des COP

- Un jeu de 3 slides d'introduction vous est également fourni pour présenter très rapidement une COP et comment se déroulera la séance. Ces slides sont totalement facultatives. Si vous vous sentez à l'aise et préférez gagner du temps, vous pouvez faire l'introduction de la séance uniquement à l'oral.
- À la fin de ce document vous trouverez en annexe des éléments sur ce que sont les COP, leur histoire et leur mode de fonctionnement. Ces éléments vous permettront notamment de répondre aux questions des étudiants et à les aider à rentrer dans le bon rôle.

Déroulé de la négociation

Afin que le cycle de négociation se déroule au mieux, je vous propose l'organisation suivante :

- Chaque délégation désigne un négociateur qui sera le seul à pouvoir prendre la parole et à siéger à la table des négociations.
- Chaque négociateur dispose d'un chevalet en papier avec le nom du pays qu'il ou elle représente
- Le reste de son équipe, s'installe derrière lui et peut communiquer avec lui par écrit pour lui suggérer des changements de stratégies en fonction du déroulement de la négociation. Les autres personnes de l'équipe peuvent donc chuchoter entre elles derrière mais pas à voix haute ni directement avec le négociateur. Il faut que les débats restent clairs et audibles.
- Pour prendre la parole, les négociateurs mettent à la verticale leur chevalet en papier.
- Tous les pays ont le même droit à la parole. Si un pays vient de prendre la parole, il ne peut la reprendre que si tous les autres pays ont pris la parole ou que personne d'autre ne souhaite la reprendre.

Votre rôle pendant la négociation

Votre rôle sera double pendant la phase de négociation.

- D'une part, sur la forme, il faut s'assurer que tout se déroule de façon fluide. Il faut en particulier veiller à ce que les étudiants respectent leur tour de parole, restent courtois et respectueux et surtout avancent bien en vue de parvenir à un compromis final. Rentrer dans son pays sans aucun accord alors que le monde entier regarde le déroulement de la COP serait un échec énorme et un désaveu cinglant pour les négociateurs et les dirigeants politiques. Concernant le tour de parole, assurez-vous que tous les pays prennent autant la parole les uns que les autres et ne monopolisent pas la parole. Une minute par prise de parole semble être une bonne mesure. Au bout d'une minute, vous pouvez interrompre la personne et passer la parole à la délégation suivante.
- D'autre part, sur le fond, les étudiants peuvent avoir du mal à se situer et être perdu face à des délégations dont les objectifs sont incompatibles. Vous pouvez donc passer dans les groupes et les aider à hiérarchiser leurs objectifs afin de faire des concessions sur leurs objectifs secondaires pour, en échange, obtenir des concessions sur leurs objectifs principaux. Il peut être intéressant de faire remarquer à certaines délégations qu'elles ont peut-être déjà obtenus des gains significatifs. Peut-être qu'elles ne pourront pas obtenir plus.

Fin des négociations

- La négociation se termine quand tous les pays sont d'accord sur une formulation finale ou quand les 50 minutes sont écoulées.

- Rappelez aux groupes que parvenir à un accord est essentiel. Même si tous leurs objectifs ne sont pas atteints (c'est inévitable dans un fonctionnement par consensus). Il vaut mieux lâcher sur les objectifs secondaires en fin de négociation afin d'arriver à un accord.
- Si jamais le temps manque vraiment trop, alors choisissez d'enlever du texte le point 5 ou le point 4. Normalement, le point 5 doit servir de levier de pression des plus petits pays dans les négociations. Mais si cela bloque plus qu'autre chose alors, vous pouvez décider arbitrairement que ce point sera intégré aux débats futurs sur les stratégies d'adaptation et ne figurera donc pas dans le texte sur lesquels les pays doivent ce mettre d'accord aujourd'hui.
- Afin de matérialiser la fin des débats, faites signer le texte par tout le monde.

Débrief final

Pour terminer, commencez par afficher la trajectoire d'émission correspondant à l'accord signé grâce au simulateur en ligne <https://c-roads.climateinteractive.org/scenario.html?v=24.3.0&mode=1r&lang=fr>

Discuter ensuite avec les étudiants de leurs ressentis. En particulier :

- Les frustrations d'un fonctionnement par consensus
- Le décalage entre leurs croyances et la position qu'ils doivent tenir en tant que négociateur.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

KIT PÉDAGOGIQUE

Simulation d'une négociation climatique



#MondeEnCommun

En partenariat avec



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Office for
Climate
Education

UNDER THE AUSPICES OF UNESCO
AND THE FOUNDATION LA MAIN À LA PÂTE



RESSOURCES

FICHES SYNTHÉTIQUES À DESTINATION DES ENSEIGNANTS

(les élèves peuvent aussi
s'y référer au cours des activités).

LE CLIMAT EN 3 QUESTIONS

Le climat, tout le monde en a entendu parler. Mais on ne sait pas toujours ce qui se cache exactement derrière ce mot. Voici 3 questions qui permettent de faire le point sur le sujet.

1 – C'est quoi, le climat ?



La météo, c'est le temps qu'il fait aujourd'hui, ou qu'il va faire dans les prochains jours

- C'est local
- Ça change tout le temps



Le climat décrit comment la météo varie sur des années, des décennies, des siècles et plus encore. Il est conditionné par des facteurs géographiques (latitude, altitude, proximité par rapport à l'océan, emplacement est/ouest sur un continent).



A l'échelle globale, le climat est un **système dynamique** dont l'évolution est régie par des échanges d'énergie, d'eau, de carbone et d'autres éléments entre l'atmosphère, l'océan, la cryosphère, la surface terrestre et le monde vivant.

Le Soleil est le principal moteur du climat. La Terre étant sphérique, l'énergie solaire est distribuée de manière inégale à la surface du globe. L'atmosphère et l'océan maintiennent un climat stable en transportant le surplus d'énergie des tropiques vers les pôles.

Le climat varie naturellement d'une année à l'autre, d'une décennie à l'autre, et sur des échelles plus grandes encore, en raison de ces échanges d'énergie et d'eau (facteurs internes).

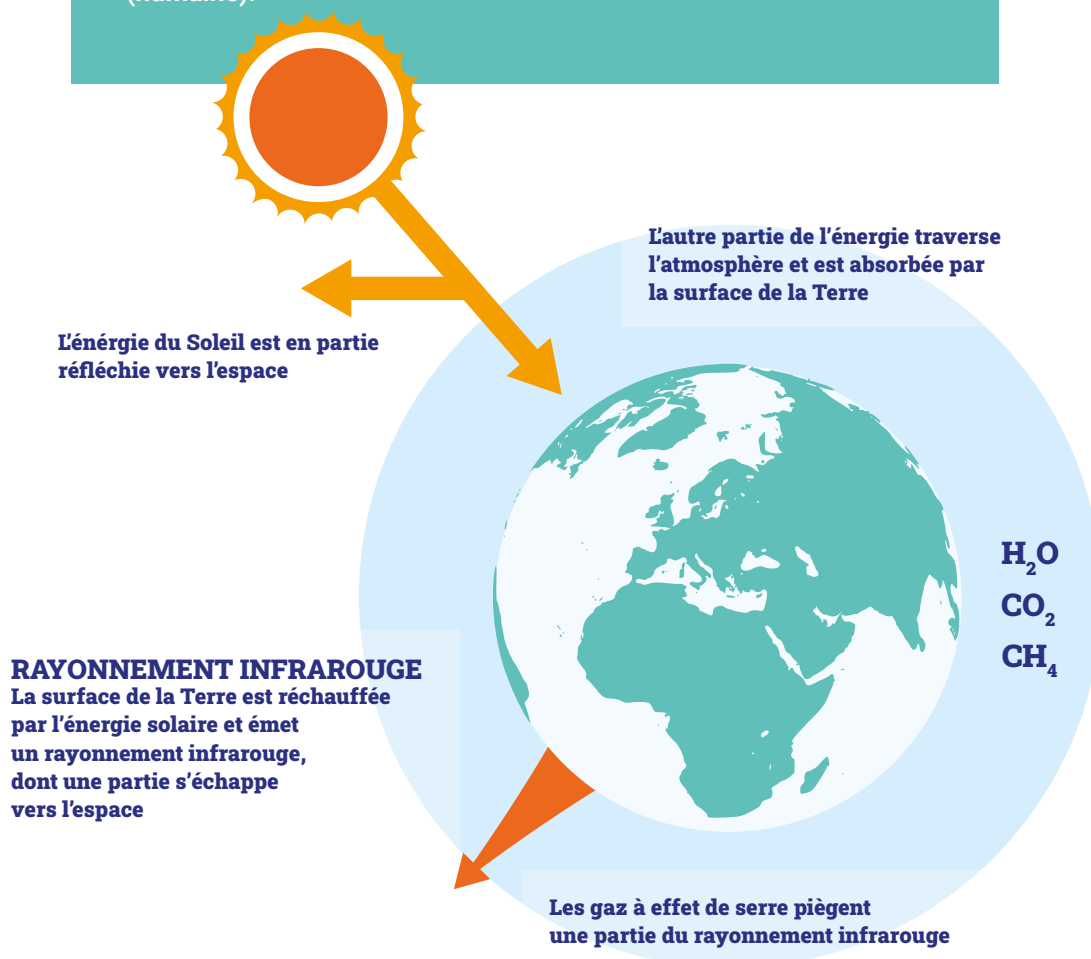
La composition en gaz de l'atmosphère influence directement le climat en interférant sur les flux de chaleur issus du Soleil ou qui sont renvoyés ou réémis de la surface terrestre.

2 – Et le changement climatique alors ?

Au-delà de ses variations internes, le climat change également à cause de facteurs externes, tels que des variations du flux solaire arrivant sur la surface de la Terre (liées aux tâches solaires ou à l'orbite de la Terre), les éruptions volcaniques ou les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (GES).

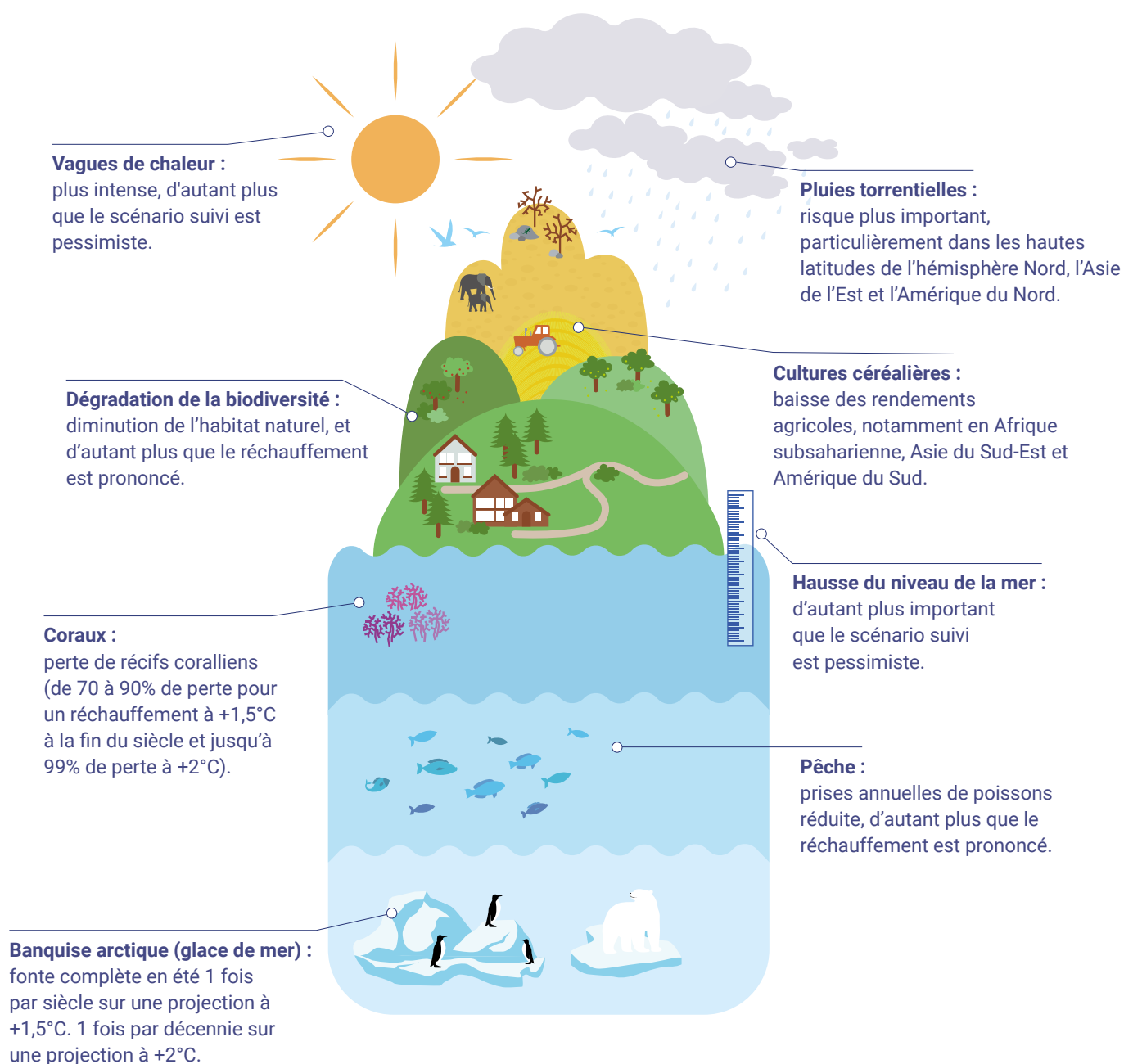
L'EFFET DE SERRE

Ce phénomène est naturel et essentiel à la vie sur Terre : sans lui la température moyenne à la surface de la Terre serait de -18°C , au lieu de $+15^{\circ}\text{C}$. Cependant, depuis la révolution industrielle, les activités humaines augmentent les concentrations de GES dans l'atmosphère, ce qui provoque un réchauffement planétaire d'origine anthropique (humaine).



3 – Quelles sont les conséquences de ce réchauffement planétaire ?

Tout dépend de l'évolution future des émissions de GES : plus elles baisseront, plus on limitera le réchauffement, et moins les impacts seront importants. Un réchauffement à 1.5°C aurait des impacts significativement moins importants qu'à 2°C (voir infographie).



LES COPS CLIMAT, C'EST QUOI ?

« COP » signifie « Conference of the Parties » (en anglais, ou « Conférence des Parties »). Les COPs sont nées de l'adoption de la CCNUCC (convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique) lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Le but ? Négocier, adopter – par consensus – des décisions pour lutter contre les problèmes liés au changement climatique et veiller à leur suivi.

Déclaration officielle pour la COP 26 à Glasgow en 2021 de Simon Kofe, ministre des Affaires étrangères des îles Tuvalu.



"À l'endroit même où le ministre des Affaires étrangères des îles Tuvalu prononce son discours, se trouvait il y a plusieurs années la terre ferme", déclaration à Euronews, 2021.

Si on ne veut pas que cet archipel disparaisse sous les eaux, il faut limiter l'élévation du niveau de la mer, ce qui implique de rester sous la barre des 2°C de réchauffement global, et donc de laisser une part importante des énergies fossiles dans le sol. Le problème est local, la solution est globale. Tel est l'intérêt des négociations internationales sur le climat en réunissant tout le monde autour de la table : élaborer ensemble des solutions face à la problématique du changement climatique.

Où ? Quand ? Comment ?

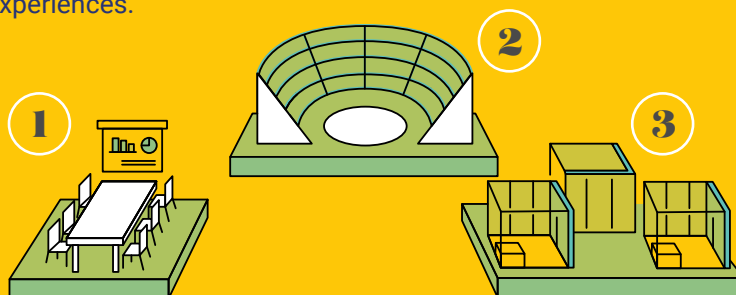
2 semaines par an

Ça se passe tous les ans, en fin d'année, pendant 2 semaines, à chaque fois dans des villes différentes à travers le monde.

35 000 participants

C'est en moyenne 35 000 participants qui viennent des quatre coins du monde : délégations des 196 États qui ont ratifiés la CCNUCC, société civile, entreprises, ONG, scientifiques, collectivités territoriales, médias, etc.

À la COP, on trouve (1) des **salles de négociations**, (2) des **salles plénières** où se tiennent les discours officiels et l'adoption de textes, (3) des **halls d'expositions** où se déroulent des ateliers ou conférences dits « side events » et qui favorisent le partage de connaissances et d'expériences.

**Les négociations aboutissent-elles toujours à un accord ?**

Les intérêts en jeu sont si complexes (souvent conflictuels) que l'issue des négociations n'est jamais connue d'avance. Certaines négociations internationales aboutissent à des avancées majeures (COP3, COP21), tandis que d'autres échouent faute de consensus entre les négociateurs. Ces derniers s'accordent alors sur un texte minimaliste avec peu de contraintes, et repoussent la réflexion à la conférence suivante.

La COP15 à Copenhague en 2009 est un exemple marquant d'échec des négociations internationales. En effet, même si cet accord vise à limiter le réchauffement planétaire à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, il n'affiche aucune date-butoir ou d'engagement chiffré afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ; on dit qu'il **n'est pas juridiquement contraignant**.

L'histoire des négociations sur le climat.

L'histoire des négociations sur le climat s'étale sur une période de trente ans, avec deux événements précurseurs et une suite de rapports inquiétants sur les conséquences de l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère. Ils marquent un tournant dans la décennie 70-80.

1972
Publication du Rapport « Les limites à la croissance » du Club de Rome (ou rapport Meadows).

1ère conférence internationale sur l'environnement à Stockholm et création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP).

1972

1979
Rapport rédigé sous la direction de Jules Charney et remis à l'Académie américaine des sciences, estimant un réchauffement planétaire autour de 3°C en réponse à un doublement de CO₂ dans l'atmosphère – une prédiction proche des valeurs actuelles.

1980-1987
Premières conférences sur le climat organisées par l'Organisation Mondiale Météorologique (OMM) donnant lieu aux premières recommandations de réductions des émissions de CO₂.

1988
Création du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), qui évalue tous les 7 ans l'état des connaissances sur le climat. Le premier rapport est en 1990.

COP3 à Kyoto. Adoption du protocole Kyoto dans lequel les pays développés doivent réduire leurs émissions de GES avec des objectifs chiffrés. Les États-Unis n'ont pas ratifié l'accord

1997

Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. 154 États signent la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), qui lance les COP dès 1995.

1992

2009
COP15 à Copenhague. Les pays s'engagent volontairement à limiter le réchauffement global à 2°C, et parviennent à un accord de principe sur la création d'un « Fonds vert pour le climat » pour soutenir les pays les plus vulnérables.

COP21 à Paris. 195 pays signent l'Accord de Paris visant à réduire leurs émissions pour atteindre net-zéro en 2050, et ainsi limiter le réchauffement bien en-dessous de 2°C – et si possible de 1.5°C. Chaque pays est tenu de planifier ses objectifs, d'en rendre compte tous les 5 ans et d'être plus ambitieux à chaque nouvel objectif.

2015

COP28 à Dubaï. Perçue comme cruciale, car – en vertu de l'Accord de Paris – elle devrait établir le premier bilan mondial des efforts climatiques des pays.

2023

Premières inquiétudes

3 décennies de rapports d'experts de négociations

LES ACTEURS DES COP CLIMAT

Chaque année, les Conférence of Parties (COP) rassemblent de nombreux acteurs avec des niveaux d'engagements et intérêts à défendre différents. On fait le point ici. Les Parties désignent les États signataires de la CCNUCC en 1992. On compte 198 Parties (197 États et l'Union européenne).



Entreprises

soutiennent leurs intérêts propres et veillent à ce que les décisions prises soient compatibles avec leurs activités



ONG

poussent à ce que les décisions prises soient suffisamment ambitieuses, n'aient pas d'impact négatif sur l'environnement ou les droits humains et bénéficient aux populations les plus vulnérables



Collectivités territoriales

défendent les intérêts de la population d'un territoire précis pour lutter contre les changements climatiques à leur échelle



États

ont le pouvoir de modifier la loi en faveur de l'environnement, tout en garantissant leur indépendance



Citoyens

représentent des groupes de femmes, d'agriculteurs, de jeunes, des travailleurs, des populations autochtones.



Organisations internationales

Ex : GIEC, PNUE, Banque mondiale, ... Elles apportent leur expertise et facilitent les échanges entre États



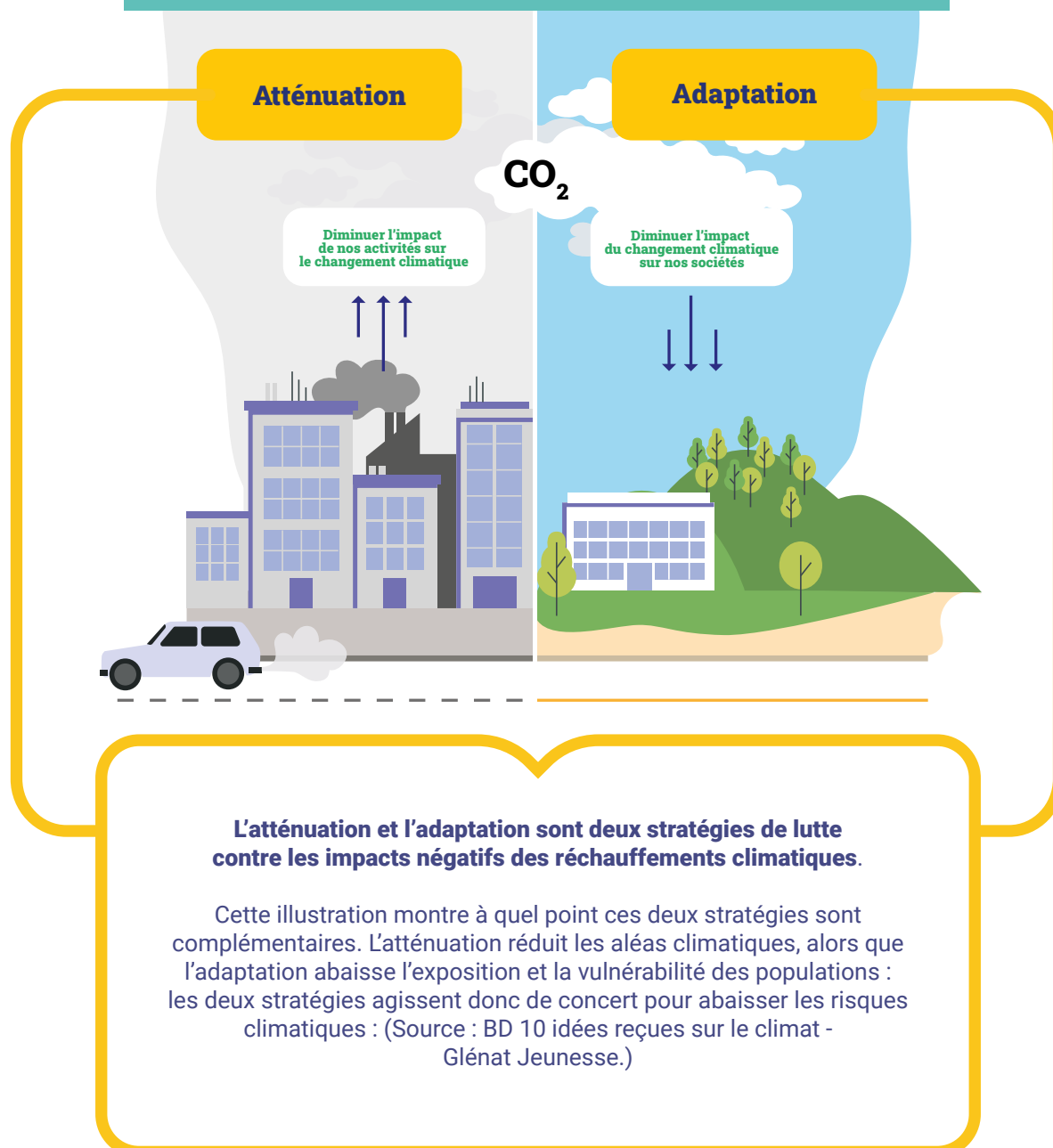
Médias

diffusent l'information scientifique du GIEC auprès des citoyens, ils restituent les conclusions des négociations, permettent aux ONG et Lobbies de faire entendre leurs arguments ...

Lors des COP, seuls les représentants des États (appelés « acteurs étatiques ») négocient officiellement mais les nombreux autres acteurs (dits « acteurs non étatiques ») sont présents, organisent des campagnes d'information ou des manifestations, argumentent pour faire entendre leur point de vue, et essayent d'influencer les décisions qui seront prises.

LES GRANDS THÈMES ABORDÉS LORS DES COP CLIMAT

Pour que la négociation soit efficace et structurée, les représentants des délégations (pays ou ONG par exemple) sont répartis au sein de groupes de travail. Chaque groupe de travail porte sur une thématique traitant la question du climat sous un angle bien spécifique : l'atténuation ou l'adaptation.



Les deux grands leviers d'action des COP

L'atténuation du changement climatique

1

Dans ce groupe de travail, les représentants des délégations doivent s'accorder sur des mesures visant à limiter au maximum l'ampleur du réchauffement global de la planète. L'Accord de Paris, signé lors de la COP21 en 2015, est historique en ce sens car, pour la première fois, les 196 pays de l'ONU se sont accordés sur un objectif commun : stabiliser le réchauffement planétaire à un niveau bien inférieur à 2°C (de préférence 1.5°C) par rapport au niveau préindustriel.

Cela implique de réduire les émissions humaines de gaz à effet de serre d'une part, et d'autre part, d'augmenter le captage du carbone présent dans l'atmosphère, soit de manière naturelle (par les plantes, les sols et les océans) soit avec des technologies innovantes.

L'adaptation aux impacts de changement climatique et son financement

2

Au sein de ce groupe de travail, les participants doivent s'accorder sur des stratégies d'adaptation aux impacts négatifs du réchauffement climatique en visant la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité des populations face aux aléas climatiques tels que les événements extrêmes ou la montée du niveau des mers. Les communautés et pays les plus pauvres sont les plus vulnérables, notamment du fait de ressources limitées leur empêchant la mise en œuvre des stratégies d'adaptation.

Les notions d'équité, de justice climatique, de coopération entre les pays et entre acteurs non étatiques (ONG, entreprises, scientifiques, etc) sont donc centrales ici : l'objectif est de réfléchir aux moyens qui permettront à tous les pays d'atteindre un niveau de développement convenable tout en luttant et s'adaptant au changement climatique.

La question du financement des stratégies d'adaptation par les pays et populations plus riches (en reconnaissance de leur responsabilité historique des émissions) se pose alors. De fait, jusqu'à présent, l'essentiel des financements pour le climat a servi à des projets d'atténuation du réchauffement climatique. Des engagements ambitieux et des propositions de mesures efficaces en matière d'adaptation sont attendus lors des prochaines négociations.

Les deux grandes thématiques des COP qui limitent les risques climatiques



L'atténuation réduit les aléas climatiques

Aléas climatiques

- Sécheresse
- Inondations
- Feux de forêts
- Submersions marines

X



L'adaptation réduit l'exposition et la vulnérabilité des populations à ces aléas climatiques

Exposition

- Habitation sur les côtes
- Travail en extérieur

X

Vulnérabilité

- Pauvreté
- Système éducatif défaillant
- Système de santé défaillant
- Manque de technologie

=

Risques climatiques